

Le sérignacais

notre Village

Magazine municipal d'informations décembre 2017





ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Je suis « monté à Paris » pour le 100^e congrès des Maires de France. Pas à la réception de l'Élysée « je n'étais pas invité » mais pour comprendre cette nouvelle relation de l'État et des Communes.

Habile, le Président de la République et certains Ministres prennent soin de nous expliquer que la baisse des dotations de fonctionnement, « moins 44 000 Euros pour Sérignac », puis la future exonération de la Taxe d'habitation, pour 80 % des foyers et l'augmentation des normes n'impactent pas notre budget !

Depuis 10 ans, la situation financière de notre département ne cesse de se dégrader en raison des désengagements de l'État. Depuis quelques années aussi cette détérioration touche également la plupart des autres collectivités « Agglomération Agenaise comprise ».

Aujourd'hui, la question toute simple ! Les pouvoirs publics souhaitent-ils réellement que la ruralité (rurbain) continue d'exister ?

Sans les aides gouvernementales pérennes et spécifiquement adaptées aux difficultés de notre territoire « Maisons de santé, Très Haut Débit, soutien aux associations, aux projets économiques, touristiques, aides au patrimoine et bâtiments communaux etc... » notre commune disparaîtra.

Pour le moment vos élus continuent leurs efforts en contribuant au développement de la commune. L'autre pilier de notre action repose sur l'accompagnement au quotidien des bénévoles associatifs dont l'action est indispensable au bien vivre des sérignacaises et des sérignacais.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement.

Jean Dreuil

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

RESTAURANT SCOLAIRE

Fidèles à nos habitudes, nous ne voulions pas manquer la semaine du Goût du 9 au 15 octobre 2017

Pour régaler nos petites têtes blondes, brunes, rousses etc, notre Cantinière préférée Nathalie leur a confectionné des menus « couleur unique » pendant toute cette semaine : une couleur par jour...Le rouge a été préféré au vert ! (surprenant !)



Les Chefs des 2 restaurants du village L'escale et le Prince Noir se sont aussi investis en donnant de leur temps pour faire découvrir ou redécouvrir les légumes durant un atelier d'une heure pendant la garderie du vendredi. L'animation était la suivante : goûter 3 purées (une orange, une violette et une crème) et tenter de découvrir par équipe avec quels légumes elles avaient été réalisées.

Les enfants se sont régalez dans tous les sens du terme ... ils ont tout goûté !

Certains ont même été très surprenants et ont retrouvé le goût du panais ou du butternut !

La pomme de terre vitelotte (violette) a été un peu plus difficile !

Un beau moment de partage et d'échange !



Moralité de l'histoire : les enfants sont comme les adultes : ils aiment ce qui est bon !

Un grand merci à Élisabeth pour sa patience pour avoir préparé les cartes des légumes !

Coordonnées de la mairie



2, Place de l'hôtel de ville
47310 Sérignac / Garonne



05.53.68.63.54



mairie@serignac-gne.fr



www.serignac-sur-garonne.fr

LA RENTREE SCOLAIRE 2017/2018



Beaucoup de changements au niveau des enseignants auxquels nous souhaitons la bienvenue à SERIGNAC

Composition des classes :

- Petite section maternelle : Mme Emilie HARDY - 21 Enfants
- Moyenne et grande section maternelle : Mme Laureline MARMIE (Directrice de l'école maternelle) - 28 Enfants
- Cours préparatoire : Mme Patricia HENRY (Nouvelle directrice de l'École élémentaire) - 17 Enfants
- Cours élémentaire première et deuxième année CE1-CE2 : Mme Elena SCHUSTER et Mme Manon RODRIGUES - 22 Enfants
- Cours élémentaire et cours moyen première année : Mme Marie-Pierre DARMAILLACQ-TOULY - 20 Enfants
- Cours élémentaire deuxième année et cours moyen première année : M. Brice VIGNEAU - 21 Enfants

SÉCURISATION DES ARRÊTS DE BUS SCOLAIRE SUR LA RD119

Une réunion a été organisée courant juin 2017 en présence du Conseil Départemental, de l'Agglomération d'Agen, de Keolis et des communes de Roquefort, Brax, Sainte-Colombe-en-Bruilhois et Sérignac-sur-Garonne. Il en résulte pour notre commune la proposition de ne maintenir que deux arrêts : l'École et Plaisance. Les élèves concernés par l'arrêt de Grand Chemin seraient dirigés vers l'arrêt sécurisé de l'École.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ?



Cet automne, la municipalité a organisé un sondage auprès des 94 familles dont les enfants fréquentent l'école. 57 familles ont répondu et 65,38% d'entre elles souhaitent revenir à la semaine des 4 jours. La municipalité poursuit la procédure : concertation avec les enseignants, délibération du conseil municipal du 11 décembre, réunion publique avec les familles le 14 décembre et pour finir le conseil d'école extraordinaire le 18 décembre. L'ensemble du dossier sera transmis avant le 12 janvier 2018 à l'inspecteur d'académie d'Agen pour validation. Nous vous tiendrons informés de la suite au printemps pour une mise en œuvre en septembre 2018.

A PROPOS DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Maire rappelle que tous les enfants qui utilisent ces transports doivent être porteurs d'une carte d'abonnement et du gilet de sécurité. Au cours d'un contrôle effectué par quelques élus, il est apparu que cette prescription n'était pas toujours respectée. Le manquement à cette règle ne peut être toléré et d'autres contrôles seront effectués au départ des cars. A noter aussi quelques indisciplines que nous souhaitons voir disparaître rapidement.



ETAT CIVIL au 11 décembre 2017

NAISSANCES

Enoha PAGA,
Gladys PROSPERIN,
Nolan PIECHOCKI,
Maiwen DJEBARA,
Éden FREMAUX,
Mohamed OUERTANI,
Baptiste MARGARIT,
Apolline BESQUES MAROSA
Alma MAHMOUDY



MARIAGES

Olivier DORCHIES et Céline RIVAS,
Cyril LAGARRIGUE et Julie HELLEU

DÉCÈS

Lucienne BOUCHET,
Roland VALS,
Martine GLADIS,
Ginette KATSCHOR,
Anne VIGOUROUX,
Elie RODRIGUEZ,
Jean KATSCHOR,
Jean-Luc FAREZ,
Olivier ROSADA,
Joseph VIANI

HISTOIRE

DE SERINHACO A SERIGNAC

Au XII^{ème} la Gascogne, l'Agenais et le Brulhois sont secoués par des idées nouvelles qui rejettent la divinité du Christ et refusent l'autorité de l'église. Les Albigeois ou Cathares, appelés cinq cent ans plus tard par Bossuet les Agenais, ont pour système idéologique le dualisme : « Il existe un Dieu du bien et un Dieu du mal. Notre monde, créé par Satan, est issu du mal. Donc, le royaume de Dieu, le Dieu de bonté, ne peut se trouver sur Terre. »

Depuis le début de l'hérésie, Agen est le siège de l'une des plus importantes églises cathares du midi avec Toulouse, Albi et Carcassonne. Le dernier évêque agenais, Vigoureux de Barcelone, est supplicié en place publique en 1237 et un deuxième bûcher à Beoulaygues commune de Le Passage a vu quatre-vingts hérétiques brûlés vifs. Nul ne sait s'il s'y trouve des sérignacais !

Pendant cette période troublée des bandes d'hérétiques, routiers pillards et autres parcourent notre contrée avide de méfaits.

Sérignac a beaucoup souffert pendant cette croisade ou Simon de Montfort s'est distingué. La campagne est saccagée, notre village est régulièrement ravagé et en partie détruit.

En 1229 et 1259 les clauses des traités de Paris et de Meaux mettent fin au conflit albigeois opposant le roi de France, Saint Louis, au comte de Toulouse, Raymond VII, et préparent le rattachement définitif des pays occitans au domaine royal capétien.

Après le décès de Jeanne de Toulouse et d'Alphonse de Poitiers en 1271 le calme revient.

En 1273 l'Abbé de Figeac Gaillard de Montagu responsable du prieuré de Layrac et frère d'Armand de Mondenard fonde avec Gaston VII de Béarn, vicomte de Bruilhois la bastide de Sérignac relevant ainsi notre village de ses ruines et assurant la prospérité des nouveaux habitants appelés poblans.

En général les fondateurs ne construisent pas de fortifications. Ils laissent aux habitants le soin de le faire par un impôt ou un octroi. Sérignac s'entoure d'un large fossé.



La guerre de cent ans commença en 1337 soit 64 ans après le début des travaux. Des remparts sont élevés mais leur efficacité n'est pas toujours convaincante.

Les magnifiques maisons à colombages qui nous restent datent du 15^{ème} siècle quand l'origine architecturale est de la fin du 13^{ème}. Cela nous laisse penser que le bourg a de nouveau subi des dommages pendant la période où le prince d'Aquitaine Édouard Plantagenêt fils d'Édouard III roi d'Angleterre plus connu sous le surnom de Prince Noir écume le territoire.

D'où viennent ces noms :

Lau.

A l'entrée nord se trouve une croix de limites en pierre nommée croix de Lau. Ce nom a comme origine Laudes (remerciements) qui plus tard a donné los en français. Cette appellation témoigne depuis des siècles de la reconnaissance que la population voue à son ou à ses protecteurs. Le nom est donné à cette porte du village.

Thou.

Vient de la tour qui se trouve être encore la prison en 1548 après avoir été tour de guet.

Bruilhois.

Tire son nom de brogilo, un mot gaulois signifiant « talus, bordure », « taillis », « bord de rivière boisé ».

En 1842 La rue Jules Ferry est encore baptisée Chemin de ronde et la rue du bruilhois (dans le bourg) Fosses de ville.

En ce temps là :

- 1273 Marco-Polo atteint la Chine par voie terrestre, pour y demeurer 20 ans.

- Dante, père de la langue italienne s'apprête à écrire la Divine Comédie.

- 1280 mise au point des lunettes pour presbytes.

Voilà bien un bel ustensile qui nous permettra de voir encore mieux les aventures de notre agréable cité.

(A suivre)...



TÉLÉTHON : SERIGNAC A PARTICIPÉ.....

Samedi 25 novembre en fin d'après-midi L'Orchestre des jeunes villeneuvois a donné un concert dans l'église au profit du téléthon.

SERIGNAC ANIMATIONS et CO CLIC CO ont assuré l'intendance de cette manifestation.

La qualité des prestations des musiciens a été remarquée et remarquable, le public présent a apprécié d'autant que c'était pour la bonne cause : 509 € sont reversés au TÉLÉTHON.



BIENVENUE A SERIGNAC

L'accueil des nouveaux arrivants dans la salle du Conseil Municipal est toujours un temps fort. Cela permet à ceux qui ont choisi SERIGNAC de rencontrer les élus, de faire connaissance tout simplement bien vivre dans la bastide adoptée, c'est bien connaître tout son potentiel : commerçants, artisans, associations etc.....

21 familles ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire ce vendredi 1^{ER} DÉCEMBRE. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.



11 NOVEMBRE

2017 nous vivons toujours à l'heure du centenaire de la guerre 14/18, la cérémonie est toujours empreinte d'une grande solennité et les sérignacais se retrouvent tous les ans, c'est un grand moment de partage. Monsieur le Maire et Monsieur le Président des anciens combattants ont déposé les gerbes de fleurs et remercié les porteurs de drapeaux. À l'issue de la cérémonie une Marseillaise reprise par tous les présents a retenti dans les murs de notre bastide signant ainsi l'hommage de SERIGNAC pour ces jeunes soldats qui ont donné leur vie pour sauver les nôtres.



LA MARPA

Le gouvernement a décidé de mettre en place une dotation pour l'autonomie des personnes qui vivent dans ces structures. L'APA (allocation personnalisée autonomie) existe et n'est pas remise en cause mais faire plus pour l'autonomie pour faire reculer la dépendance est une bonne vision des choses. Donc la MARPA va renforcer son action au niveau de l'animation en proposant de nouveaux ateliers, l'investissement d'un ordinateur et des jeux mémoire sont aussi programmés. Affaire à suivre.

Du côté des menus :

Mercredi 15 novembre une commission « menus » réunissait autour d'une table : résidents et responsables de la MARPA. Cette commission a pour but de faire le point sur les repas et surtout de préparer les menus de fêtes. La participation est à souligner 90% des résidents présents !! L'évaluation des repas servis a été un plébiscite et beaucoup d'idées ont fusé pour le contenu des repas de fêtes, rien n'a été oublié : foie gras, chapon, huîtres etc Une structure formidable avec des résidents tout aussi formidables et du personnel à l'écoute ! Bon appétit !



NOUVEAU SERVICE

NOUVEAU SERVICE À CO CLIC CO

La préfecture ferme ses guichets au public ! Tout devra être traité sur internet

Sont concernés : les permis de conduire, les cartes grises.

Les personnes qui ne maîtrisent pas l'ordinateur, et qui le souhaitent, trouveront à CO CLIC CO (dans le bâtiment de la Poste) Isabelle pour les aider dans toutes les démarches administratives dématérialisées.

A partir de 2019 toutes les déclarations d'impôts devront se faire sur le net : de la même façon vous pourrez vous faire aider.

Les cartes d'identité, les passeports sont traités par les mairies du Passage, Agen, Boé, Nérac, vous pourrez aussi préparer votre pré-demande sur le site prévu à cet effet et Isabelle pourra vous accompagner.



AGENDA

Calendriers des manifestations proposées par les associations sérignacaises
de décembre 2017 à septembre 2018 :

17 décembre
Marché de Noël
29 décembre
Loto de la chasse

14 janvier
Loto Lilas
20 janvier
Vœux du Maire
28 janvier
Loto 3^{ème} âge

11 février
Loto pétanque
18 février
Loto Lilas

2 mars
Loto chasse
24 mars
Soirée Lilas

7 avril
PAMAFLOMA
15 avril
Loto lilas
29 avril
Loto 3^{ème} âge

1 mai
Loto Lilas
8 mai
Loto Pétanque
20 et 21 mai
Loto 3^{ème} âge
27 mai
Loto 3^{ème} âge

16 17 décembre juin
Faites de la musique
30 juin
Sérignac Animations

7 juillet 17 décembre
Soirée musicale
21 juillet
Marché gourmand
28 juillet
Guinguette
10,11,12,14,15 août
Sérignac en fête

9 septembre
Loto des Lilas
15 septembre
Loto Pétanque
22,23 septembre
Foire d'automne
30 Septembre
Loto 3^{ème} âge

« Zone 30 » avenue des LANDES

L'espace de cette « ZONE » a été modifié et allongé. Initialement comprise entre le garage automobiles et le carrefour avenue des Landes et la rue Jules Ferry, la « ZONE 30 » se termine désormais au-delà de l'impasse des Lilas (Marpa) à hauteur de la pharmacie.



Rue des Lilas en venant de l'avenue des Landes.



Devient une impasse



Travaux de voirie

Rue des Prunus,



Rue du 11 Novembre,



Rue Pasteur



Rue des Vergers.



PPRI...Plan de Prévention des Risques d'Inondations

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 2 octobre au vendredi 3 novembre dans les 19 communes concernées, dont Sérignac s/g. Dès sa clôture ont succédé la période d'examen des observations recueillies et la rédaction du procès-verbal par la commission d'enquête. L'ensemble des dossiers (registre d'enquête, observations, conclusions et avis pour chaque commune) sera ensuite transmis à Madame Le Préfet, qui pourra décider d'approuver le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation Garonne par arrêté préfectoral.

Brèves

VŒUX A LA POPULATION :

Samedi 21 janvier 2018 à partir de 18h30
à la salle des fêtes

BOITES AUX LETTRES

Il est utile de rappeler l'**obligation** d'étiqueter votre boîte aux lettres en indiquant votre nom, ou les **différents** noms et prénoms domiciliés à une même adresse.

A Sérignac LA FIBRE, rêve ou réalité en 2018 ?

Installation du SRO (armoire fibre optique) rue Jules Ferry pour le déploiement du réseaux de la fibre en 2018....

SIGNALISATION DES CRUES DE LA GARONNE

APPEL SIRÈNE : A LA COTE DE

- 7M : 1 COUP LONG
- 7M50 : 1 COUP LONG – 1 COUP COURT
- 8M : 2 COUPS LONGS
- 8M50 : 2 COUPS LONGS – 1 COUP COURT
- 9M : 3 COUPS LONGS
- 9M50 : 3 COUPS LONGS – 1 COUP COURT
- 10M : 4 COUPS LONGS
- 10M50 : 4 COUPS LONGS – 1 COUP COURT
- 11M : 5 COUPS LONGS



ÉLECTION :

Vous avez jusqu'au 30 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Le secrétariat de la mairie sera ouvert exceptionnellement le samedi 30 décembre de 10h à 12 h. Merci de vous munir de votre carte d'identité, de votre ancienne carte d'électeur (si possible) et d'un justificatif de domicile. Nous vous rappelons que c'est une démarche volontaire...



L'ARS (Agence régionale de santé) communique :

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE EN NOUVELLE-AQUITAINE.



Cette plante a un pollen très allergisant, les coûts de santé imputables aux pollens d'ambrosie représentent des sommes importantes. Si vous avez dans votre jardin cette plante procédez à l'arrachage.